

## Communiqué de presse

Bâle et Soleure, le 31 mai 2024

### **Comparaison de prix des médicaments avec l'étranger: augmentation de l'écart, différences importantes sur les génériques et les biosimilaires**

**Entre autres en raison de la force du franc, la différence de prix des médicaments protégés par un brevet a augmenté. En moyenne, ceux-ci sont 8.9% moins chers dans les pays européens comparables qu'en Suisse, les préparations originales dont le brevet a expiré sont 14.3% moins chères à l'étranger. Comme depuis des années, les différences de prix sont particulièrement importantes sur les génériques et les biosimilaires: à l'étranger, les génériques sont presque moitié moins chers (45.3%) et les biosimilaires coûtent 29.9% moins cher. C'est ce que montre la quinzième comparaison de prix avec l'étranger réalisée en commun par santésuisse et Interpharma, pour laquelle les prix de fabrique actuels des médicaments sont comparés avec ceux d'autres pays européens.**

Les médicaments représentent une part importante des coûts de l'AOS. Pour pouvoir analyser l'évolution des prix sur des bases factuelles, santésuisse et Interpharma réalisent chaque année en commun une comparaison des prix de fabrique actuels avec ceux de pays européens choisis.

René Buholzer, directeur d'Interpharma, souligne:

«Les prix des médicaments protégés par un brevet sont au niveau européen. À taux de change constants, la différence de prix avec l'étranger n'est plus que de deux points. En outre, les prix des médicaments baissent régulièrement. Année après année, les baisses de prix entraînent des économies de 1.5 milliards de francs dans le système de santé. Mais la focalisation unilatérale des cercles politiques sur les coûts met de plus en plus en danger l'accès des patientes et patients aux médicaments innovants. Il est temps d'agir et de moderniser profondément le système obsolète de formation des prix de manière à assurer à la fois la prise en charge et le financement».

Verena Nold, directrice de santésuisse, souligne:

«Les personnes qui achètent des médicaments en Suisse payent plus cher qu'à l'étranger et les différences de prix se sont même encore accentuées. Nous attendons de la Confédération qu'elle prenne des mesures immédiates pour faire revenir les prix excessifs au niveau européen, en particulier ceux des génériques. Au total, on pourrait économiser plus de 1.3 milliard de francs par année sur les médicaments sans aucunement porter atteinte à la qualité».

C'est déjà la quinzième fois que l'association faîtière de l'assurance-maladie santésuisse et l'association de branche de l'industrie pharmaceutique pratiquant la

recherche Interpharma réalisent conjointement une comparaison de prix des médicaments avec l'étranger. À cet effet, les prix de fabrique pratiqués en Suisse pour les préparations originales brevetées et pour celles tombées dans le domaine public ainsi que pour les génériques et les biosimilaires ont été comparés avec ceux d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, du Danemark, de Finlande, de France, de Grande-Bretagne, des Pays-Bas et de Suède. Pour la comparaison de prix avec l'étranger, les prix ont été comparés pendant la période de janvier à avril 2024.

Contacts:

Georg Därendinger, responsable de la communication d'Interpharma  
079 590 98 77

Matthias Müller, responsable du département Politique et communication de  
santésuisse  
079 757 00 91